

LE GREEN : RÈGLES DE BASE ET DÉGAGEMENTS DE SITUATIONS COURANTES

RÈGLE 13

Votre balle est sur le green quand n'importe quelle partie de la balle :

- touche le green, ou
- repose sur ou dans quoi que ce soit (par ex. un débris ou une obstruction) et est à l'intérieur de la lisière du green.

Votre balle sur le green peut être relevée et nettoyée. L'emplacement de votre balle doit être marqué avant de la relever et la balle doit être replacée. Pendant un tour, vous pouvez entreprendre les deux actions suivantes sur le green, que votre balle soit sur le green ou en dehors :

- Le sable et la terre meuble sur le green (mais nulle part ailleurs sur le parcours) peuvent être enlevés sans pénalité.
- Vous pouvez réparer un dommage sur le green sans pénalité en entreprenant des actions raisonnables pour restaurer le green au plus près possible de sa condition d'origine, mais uniquement :
 - en utilisant votre main, votre pied ou une autre partie de votre corps ou un instrument ordinaire de réparation d'impact de balle (relève-pitch), un tee, un club ou un équipement normal similaire, et
 - sans retarder le jeu de manière déraisonnable.

Mais si vous améliorez l'état du green en entreprenant des actions qui excèdent ce qui est raisonnable pour restaurer le green dans son état d'origine, vous encourez la pénalité générale.

Le terme « dommage sur le green » signifie tout dommage causé par une personne ou une influence extérieure, par exemple :

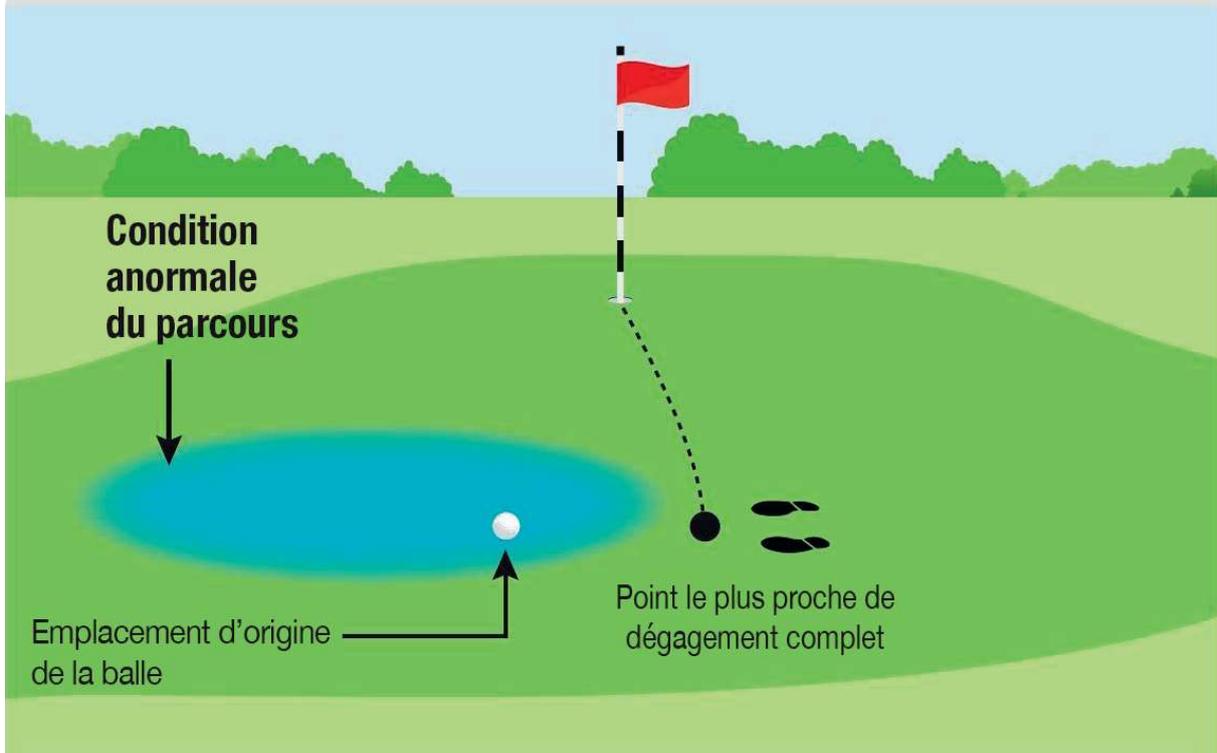
- les impacts de balle, les dégâts causés par des chaussures (par ex. des marques de clous) et les éraflures ou les marques causées par un équipement ou un drapeau,
- les bouchons d'anciens trous, les bouchons de gazon, les joints de placage de gazon ainsi que les éraflures ou les marques causées par des outils de maintenance ou des véhicules,
- les traces d'animaux ou des empreintes de sabots, et
- les objets enfoncés (par ex. une pierre, un gland ou un tee).

Mais le terme « dommage sur le green » ne comprend pas tout dommage ou condition qui résultent :

- des pratiques ordinaires pour entretenir l'état général du green (par ex. des trous d'aération et des rainures de verticutage),
- de l'irrigation, de la pluie ou d'autres forces naturelles,
- des imperfections naturelles de la surface (par ex. des mauvaises herbes ou des zones dénudées, malades ou ayant une pousse irrégulière), ou
- de l'usure normale du trou.

Les situations de dégagement courantes lorsque votre balle se trouve sur le green sont les suivantes :

FIGURE 16.1d : DÉGAGEMENT GRATUIT D'UNE CONDITION ANORMALE DU PARCOURS SUR UN GREEN



La figure envisage un joueur gaucher. Quand une balle est sur le green et qu'il y a une interférence avec une condition anormale du parcours, un dégagement gratuit peut être pris en plaçant une balle à l'emplacement du point le plus proche de dégagement complet.

Point de référence	Dimension de la zone de dégagement	Restrictions sur la zone de dégagement
Le point le plus proche de dégagement complet.	La balle doit être placée à l'emplacement du point le plus proche de dégagement complet.	Le point le plus proche de dégagement complet doit être : <ul style="list-style-type: none"> • Soit sur le green, • Soit dans la zone générale.

Notes au joueur :

- En vous dégageant, vous devez vous dégager complètement de toute interférence avec la condition anormale du parcours.
- S'il n'existe pas un tel point de dégagement complet, vous pouvez toujours vous dégager gratuitement en utilisant comme point de référence le point de dégagement maximum possible qui doit être soit sur le green, soit dans la zone générale.